

Généralités

La mission principale de SAGENORD est de garantir, à ses membres actionnaires raccordés, un approvisionnement en tout temps en eau potable couvrant leurs besoins, avec une qualité conforme aux normes en vigueur et en assurant un prix de l'eau raisonnable et maîtrisé.

Gouvernance

A fin 2022, SAGENORD comptait 19 actionnaires, dont 2 associations de communes, regroupant au total environ 40 communes et 60'000 habitants (Figure 1). L'intégration de l'Association intercommunale de la Bauminie (AIVB), regroupant Baulmes, Champvent et Vuiteboeuf, est en cours d'officialisation notariale.



Figure 1 : périmètre SAGENORD

Chamblon,
(Champvent),
Cheseaux-Noréaz,
Cuarny,
Chavornay (Essert-Pittet),
Ependes
Method,
Montagny-près-Yverdon,
Orges,
Pomy,
Suscévaz,
Treykovagnes,
Valeyres-sous-Montagny,
Valeyres-sous-Ursins,
Villars-Epeney,
Vugelles-La Mothe,
Yverdon-les-Bains,
Association intercommunale des Communes
de la Région de Grandson (ACRG),
Association Intercommunale d'Amenée d'Eau
(AIAE) de La Menthue,
(Association Intercommunale du Vallon de la
Bauminie (AIVB))

La gouvernance de SAGENORD à fin 2022 est décrite dans l'organigramme SAGENORD (Figure 2). Pour rappel, suite à aux Assemblées générales extraordinaire du 15.09.2021 et par voie circulaire du 29.10.2021, ont été élus au Conseil d'administration (CA), pour une durée de cinq ans, les membres suivants :

- MM. Benoist Guillard (Président), Jacques Levallant et Stéphane Balet, pour la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- M. Alain Portner (Vice-président), pour l'ACRG ;
- MM. Didier Planche, Max Holzer et Olivier Mettraux, pour les autres actionnaires.

Le CA s'appuie sur Mme Christine Nussbaum, Secrétaire hors Conseil, et M. Christophe Bonnet, Directeur. M. Gaël Zbinden remplace Mme Christine Nussbaum dès le 01.01.2023.

La Direction collabore en interne avec :

- M. Mathias Golay, engagé à 80%, en CDI depuis juillet 2019, au poste de chef de projet construction ;
- Mme Olga Kocab, engagée à 100%, en CDD (2 ans), puis en CDI depuis mars 2021, au poste de cheffe de projet adjointe ;
- M. Eduardo Campiche, engagé à 100%, en CDI début octobre 2021, au poste de fontainier ;
- M. Bruno Sutterlet, engagé à 100%, en CDD (2 mois) début août 2022, pour une mission de préparation à la pénurie énergétique;

SAGENORD a été recertifiée ISO 9001 en 2022 avec Yverdon-Énergies et est inscrite à l'ASIT-VD, la SSIGE et au programme centime de l'eau, en partenariat avec la plateforme Solidarité'eau suisse de Lausanne.

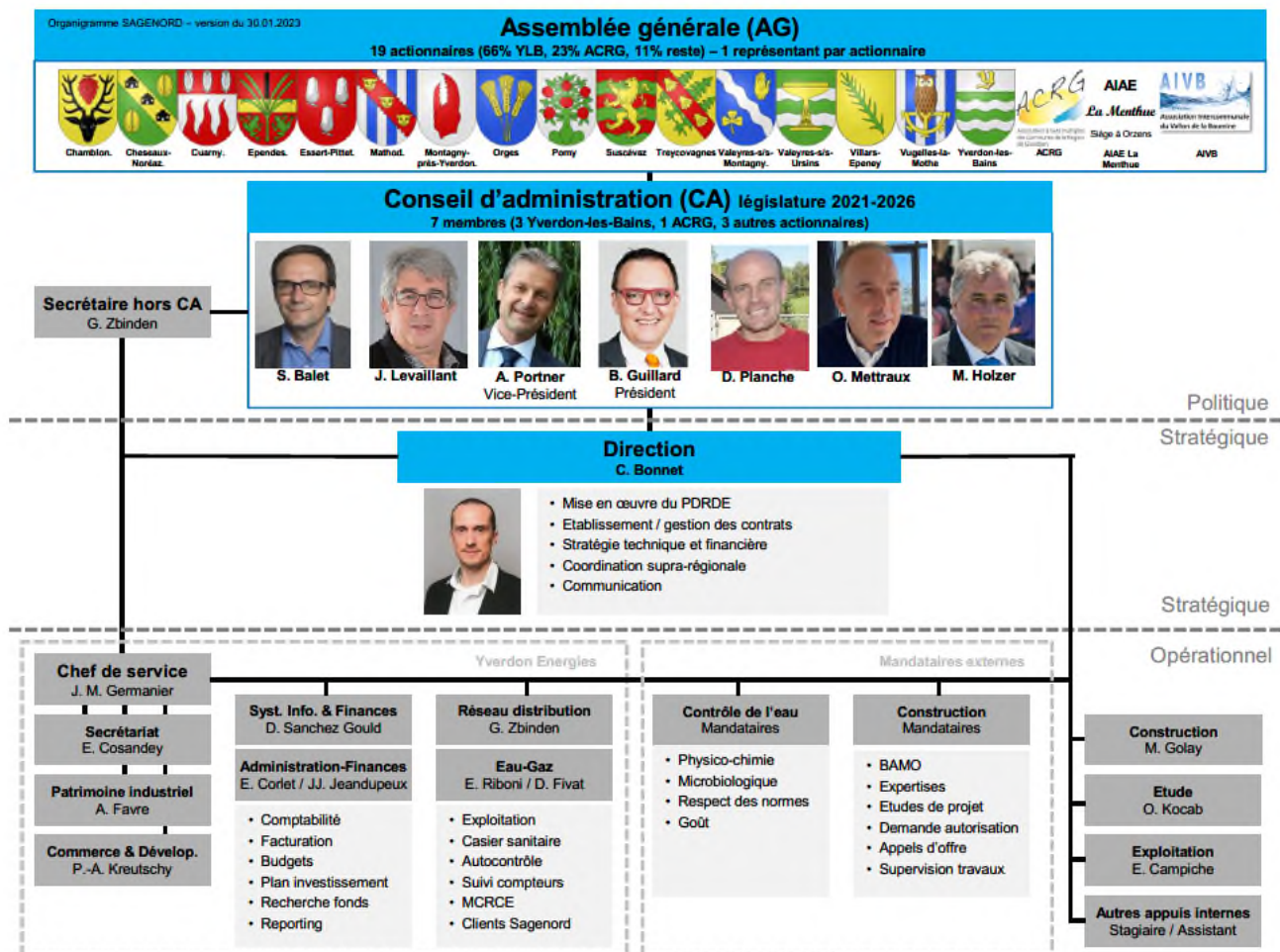


Figure 2 : organigramme SAGENORD (depuis janvier 2023)

Stratégie

Au cours de l'année 2022 particulièrement marquée par la poursuite de la révolution numérique et le bouleversement de l'approvisionnement énergétique, SAGENORD en coordination étroite avec ses approvisionneurs persévère dans ses efforts de sécurisation de son système d'alimentation en eau potable et de préparation aux défis des prochaines décennies.

Dans ce contexte, certains mesures opérationnelles et stratégiques engagées en 2021 se sont concrétisées (mise en œuvre des mesures issues de l'analyse HACCP, documentation informatisée des infrastructures et équipements actuels, automatisation des processus), d'autres se sont poursuivies (veille technologique sur les résidus de chlorothalonil et leur traitement, suivis analytiques des teneurs de micropolluants dans les principales adductions, révision du plan d'approvisionnement régional) et de nouvelles se sont ajoutées :

- Renforcement de la maîtrise de la qualité de l'eau : étude sur le traitement des résidus de chlorothalonil pour les ressources secondaires en partenariat avec l'HEIG-VD, élaboration et mise en œuvre d'un concept de désinfection régionale et définition de pistes de traitement d'autres problématiques (notamment dépôts métalliques Fe-Mn provenant des puits d'Onnens), toujours en partenariat avec ses approvisionneurs,
- Préparation aux pénuries électriques potentielles durant les hivers 2022-2023 et suivants : sur la base des études organisationnelles en cas de black-out (2018) et de mesures OSTRAL (2022), le fonctionnement du système d'alimentation sera assuré en coordination avec Yverdon-énergies au moyen de batteries pour la communication et de génératrices (commande en urgence d'une génératrice de grande capacité) pour la production et les transferts d'eau,

- Révision complète du business plan : prise en compte des nouveaux tarifs électriques et de l'inflation associée aux matières premières et aux ressources humaines, et adaptation de la planification générale des mesures du plan de développement.

De plus, en parallèle des travaux de réalisation des mesures de constitution de son aqueduc régional continu et redondant en gestion patrimoniale, SAGENORD a convenu cette année d'importants accords avec ses approvisionneurs pour pérenniser l'approvisionnement complémentaire depuis l'AIVB et le transfert d'eau depuis son puits des Râpes à travers le réseau ACRG.

Enfin, le rôle régional de SAGENORD s'intensifie également avec son intégration (et de facto celle de ses membres) au programme international Solidarité Eau et en identifiant les premières pistes de développement dans une optique à très long terme d'une gestion globale du cycle de l'eau sur le bassin versant, conformément aux recommandations de la Confédération (Source : Gestion par bassin versant. OFEV. 2013), à l'instar des principaux gestionnaires vaudois de l'eau et des cantons voisins.

Travaux entrepris en 2022 – urgences et travaux complémentaires prévus par le Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau (PDRDE)

- Mesure C1 – Rénovation de la station des Râpes et raccordement d'Orges et de Vugelles-La Mothe au réservoir de Giez : définition d'un projet de DDP sur la parcelle vugelloise en coordination avec Orges et Vugelles-La Mothe, demande de concession et redéfinition des zones de protection des eaux souterraines en cours de consultation auprès de la DGE ;
- Mesure C3 – Raccordement Chamblon-Suscévoz-Treycovagnes-Marais du fond : rénovation sommaire de la Fontaine à Fondraz (si besoin de secours lors des travaux), finalisation des tronçons régionaux en fouille ouverte et de la chambre d'interconnexion des Saugettes, démarrage du tronçon régional en forage dirigé et des tronçons communaux connexes ;
- Mesure C4 – rénovation de la station du Cossaux : réalisation et présentation du projet d'ouvrage de la nouvelle station et de ses raccordements auprès des autorités cantonales, compilation de données historiques sur les sources du Cossaux et du Moulinet en vue de la régularisation de leur utilisation auprès de la DGE, poursuite de la démarche participative avec les exploitants agricoles baulmérans et rancignolet ;
- Mesure C6 – Raccordement de Champvent : répartition financière et préparation de la mise en service en coordination avec l'AIVB et Yverdon-Energies ;
- Mesure C9 – Bouclage Yverdon-les-Bains-Montagny-près-Yverdon-Valeyres-sous-Montagny : bouclage financier en coordination avec les différents partenaires ;
- Mesure C12 - Poursuite de la mise à jour du système de télégestion régional multi-fluides en coordination avec Yverdon-Energies et préparation de son extension aux nouveaux ouvrages ;
- Mesure M3 partielle - raccordement Ependes-Belmont : exécution des travaux et préparation de sa mise en service en coordination avec les différents partenaires, à savoir l'ARCC (pilote du projet), Ependes, Romande Energie et AIAE La Menthue ;
- Mesure M4 - nouveau réservoir de Belmont : finalisation de l'étude d'avant-projet et négociations avec les propriétaires et exploitants locaux pour son implantation définitive ;
- Mesure M7 partielle – passage sous giratoire ORIF : exécution des travaux en coordination avec les différents partenaires à savoir DGMR (pilote du projet), Pomy et Yverdon-Energies ;
- Mesure M10 – Amélioration de la qualité de l'eau : études technico-financières en vue de la révision du plan d'approvisionnement régional (volet ressources secondaires) en partenariat avec l'HEIG-VD et démarrage d'un concept de désinfection régionale ;
- Autres mesures prévues à moyen et long terme par le PDRDE : études de tracés du tronçon régional Marais-Belmont-Yverdon (M3 et M5) et recherche de synergies avec partenaires tiers, démarrage des études préliminaires pour la mesure L2, bouclage de la mesure L5 avec l'ECF La Brinaz, Grandson, Montagny-près-Yverdon, Valeyres-sous-Montagny et Yverdon-les-Bains, démarrage anticipation mesure TL1 ;
- Mesures RX : Démarrage avant-projet sur la rénovation de la conduite terrestre de 1945 entre le port de Grandson et Le Bey en partenariat avec Grandson (R2). Poursuite de la rénovation des cuves du réservoir

de Chamblon (1 cuve finalisée et 1 en cours) et préparation du transfert d'une portion de parcelle à Chamblon (R4).

Assistance technique auprès des membres de SAGENORD

- Commune d'Yverdon-les-Bains : finalisation de la mise à jour du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains, en harmonie avec celui de SAGENORD actuellement en vigueur, et envoi pour validation finale auprès de l'OFCE et l'ECA. Assistance en vue d'améliorer l'alimentation en eau de chalets d'alpage communaux dans le cadre du projet de parc éolien du Mollendruz. Surveillance hydrogéologique des ressources communales au cours des prospections géothermiques dans la région.
- Commune de Valeyres-sous-Montagny : assistance au renouvellement du parc de compteurs des consommateurs finaux.
- Autres membres : assistance à la préparation aux pénuries électriques potentielles au cours des hivers 2022-2023 et suivants.

Exploitation

Durant l'année 2022, 2'600'000 m³ d'eau ont été achetés et vendus, en hausse de 1.0% par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une année moyenne en termes de volumes vendus.

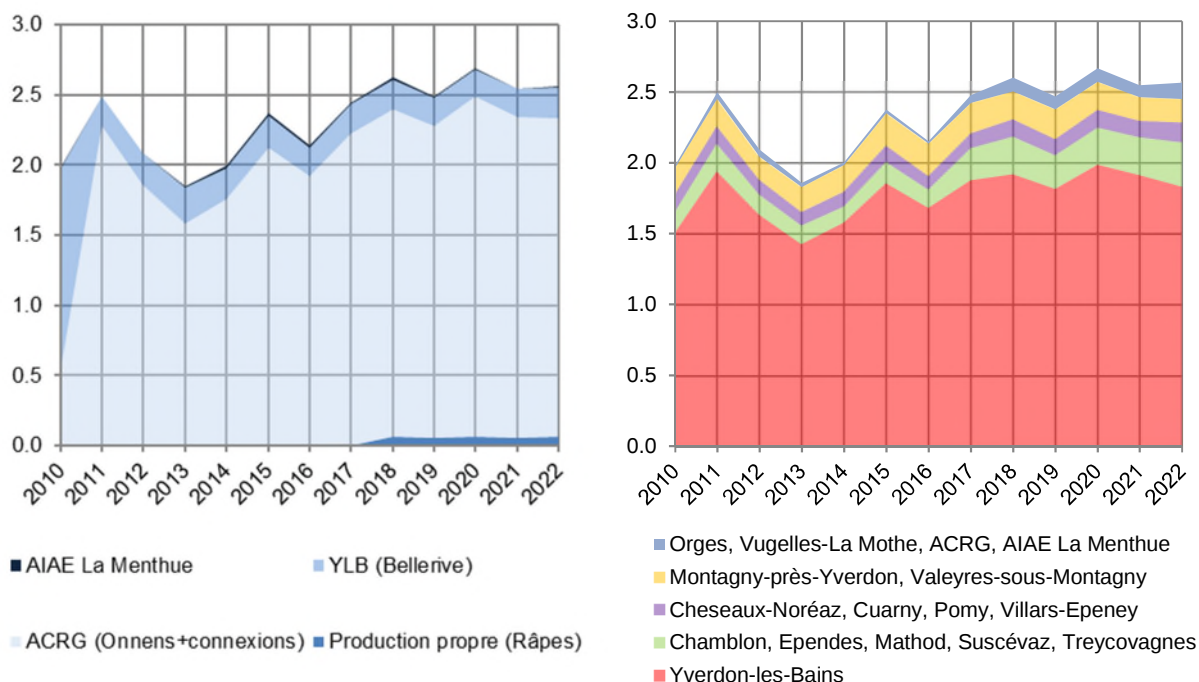


Figure 3 : achats (à gauche) et vente d'eau (à droite) en millions m³/an

Du point de vue de la qualité de l'eau, il n'y a eu aucun dépassement des normes en vigueur, excepté pour le métabolite R471811 du chlorothalonil (dépassements de 1 à 4 fois la norme OPBD). Chaque membre a reçu les feuillets d'annonce sur la qualité d'eau fournie avec des précisions complémentaires.

Finances

A fin 2022, le chiffre d'affaires est de CHF 4'980'000.-, en hausse de 20.6% par rapport à l'année précédente, essentiellement due à l'augmentation du prix de l'eau, avec un bénéfice net de CHF 15'000.-.

Comme lors de l'exercice précédent, l'essentiel du bénéfice d'exploitation, à savoir CHF 1'096'000.-, a été attribué au fonds de réserve pour des travaux futurs. Il s'agit d'une bonne année sur le plan financier.

Les dépenses d'investissement durant l'année 2022 sont de CHF 5'101'000.-. Au 31 décembre 2022, les actifs disponibles pour les projets futurs sont de CHF 616'962.-, en baisse de 65% par rapport au 31 décembre 2021. SAGENORD a prêté à court-terme CHF 4'400'000.- à Y-CAD SA, l'intérêt-produit de ce prêt s'élève à CHF 38'367.- fin 2022, facturé en 2023. Le cumul des décomptes annuels de l'ACRG présente un montant de CHF 277'613.- en faveur de SAGENORD.

Les charges se sont élevées à CHF 4'965'000 (Figure 4).

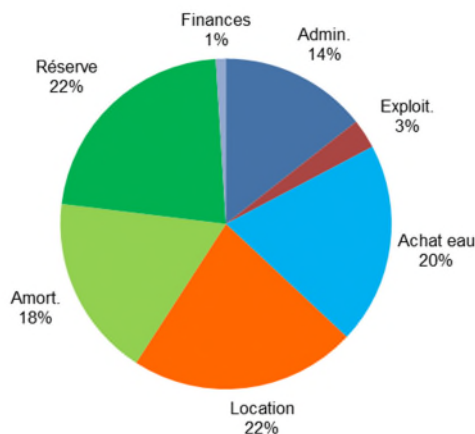


Figure 4 : répartition des charges 2022

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 21.04.2021, le prix de vente de l'eau est de CHF 1.90/m³.

Perspectives et objectifs pour 2023

- Révision et mise à jour des bases administratives et contractuelles de SAGENORD : proposition de mise à jour des statuts, conventions et tarification, refonte du contrat de sous-traitances administrative et technique avec Yverdon-Énergies, établissement de règlements internes (personnel, service, etc.), adaptations contractuelles sur les approvisionnement et/ou transferts d'eau à travers des réseaux de membres (notamment avec YLB, ACRG et AIAE La Menthue), formalisation contractuelle sur les prestations fournies.
- Réalisation de plusieurs mesures du PDRDE à court-terme :
 - Mesure C1 – finalisation des démarches de demande de concession cantonale et de redéfinition des zones de protection des eaux souterraines, établissement d'un DDP ;
 - Mesure C3 – raccordement des Communes de Method, Suscévoz et Treykovagnes : finalisation des travaux régionaux et communaux connexes en coordination avec Method et Suscévoz ;
 - Mesure C4 – finalisation des études de projet, demande de permis de construire et appels d'offre, régularisation de l'exploitation des sources auprès de la DGE, établissement d'un projet de DDP ;
 - Mesure C6 – raccordement de l'AIVB, comprenant Champvent : mise en service du raccordement avec nouveau MCRCE et bouclage financier en coordination avec les différentes partenaires ;
 - Mesure C12 – supervision/contrôle : finalisation de la mise à jour et extension du système de télégestion régional global en coordination avec Yverdon-les-Bains Énergies ;
 - M3 (partiel) – raccordement d'Ependes sur Belmont-sur-Yverdon en coordination avec l'ARCC : mise en service et bouclage financier en coordination avec les différentes partenaires ;
 - M7 (partiel) - passage sous giratoire ORIF en coordination avec la DGMR : mise en service partielle et bouclage financier en coordination avec les différentes partenaires ;
 - L2 – Bouclage Valeyres-sous-Ursins-AIAE La Menthue : réalisation des études et démarrage des travaux.
- Poursuite des études (tracés, implantation, devis, etc.) relatives aux autres mesures du PDRDE à court terme et/ou réalisables par opportunité pour profiter de synergies avec des services connexes :
 - C7 – nouveau réservoir de Grandson (étude supervision régionale) ;
 - C8 – interconnexion avec ACRG (étude chambre Pécos) ;

- M1 – interconnexion avec l'Entente Intercommunale du Réseau Intercommunal de la Plaine de l'Orbe (EI RIPO) ;
- M2 – nouvelle station des Marais ;
- M3 – raccordement du réservoir de Belmont sur la station des Marais ;
- M4 – nouveau réservoir de Belmont-sur-Yverdon ;
- M5 – raccordement d'Yverdon-les-Bains au réservoir de Belmont-sur-Yverdon ;
- M10 – finalisation et préparation à la mise en œuvre de la révision du plan d'approvisionnement régional et du concept de désinfection régionale
- TL1 - séparation adduction-distribution entre Le Bey et le réservoir de Chamblon ;
- Formalisation des mesures de reprise et de mise en conformité d'infrastructures communales existantes à vocation régionale pour constituer l'aqueduc régional continu :
 - R2 – rénovation de la conduite terrestre port de Grandson-Le Bey et de ses équipements ;
 - R3 – rénovation des chambres de livraison entre les Marais du fond et la station de pompage Method (Method-Suscévaz-Stoll) ;
 - R4 – finalisation de la rénovation des cuves du réservoir de Chamblon ;